## **Norbert Spehner**

Claude Mesplède (dir.), *Dictionnaire des littératures policières*, Nantes, Éditions Joseph K., 2003, 2 volumes (vol. 1, A-I, 917 pages, vol. 2, J-Z, 918 pages).

Quand il est question des genres populaires, dits paralittéraires, comme la sciencefiction, la fantasy, le western ou le roman policier, par exemple, les ouvrages de référence ne manquent pas dans les pays anglo-saxons. Les éditeurs américains ou britanniques n'hésitent pas à prendre des risques et à publier de nombreuses études, des encyclopédies, des dictionnaires ou des bibliographies de toutes sortes. C'est ainsi que dans le domaine des littératures policières, l'amateur le plus exigeant pourra consulter les éditions successives (avec remises à jour) de Twentieth-Century Crime & Mystery Writers dirigées par John M. Reilly (St. James Press, 1991), Encyclopedia Mysteriosa, de William L. Andrea (Prentice-Hall, 1994) ou encore, en plus spécialisé Canadian Crime Fiction, de David Skene-Melvin (The Battered Silicon Dispatch Box, 1996) et quelques autres dont le dernier, Whodunit : A Who's Who in Crime & Mystery Writing, de Rosemary Herbert (Oxford university Press, 2003). Cependant, le principal inconvénient des ouvrages anglo-saxons, outre le fait qu'ils soient en anglais (ce qui va de soi) c'est aussi leur chauvinisme très anglophile. Exception faite de Simenon, par exemple, peu ou pas d'auteurs francophones ne sont mentionnés. Quant aux romanciers des autres pays, c'est souvent comme s'ils n'existaient pas, la règle voulant qu'on ne s'intéresse qu'à ceux qui auraient été traduits en anglais. Or, jusqu'à tout récemment, ils étaient plutôt rares...

En matière d'ouvrages de référence couvrant l'ensemble du champ très spécialisé de la littérature policière, l'amateur francophone n'a pas toujours été très gâté. Les choses on commencé à changer au cours des dix dernières années avec la publication, par exemple, de *Les Maîtres du roman policier*, de Robert Deleuse (Bordas, 1991) un petit ouvrage fort pratique (quoique souvent " contesté " par les spécialistes) et l'excellent *Guide Totem : le Polar*, de Jacques Baudou & Jean-Jacques Schléret (Larousse, 2001).

Avec le *Dictionnaire des littératures policières*, dirigé par Claude Mesplède, l'amateur de polars a désormais sa Bible du crime.

L'objet est magnifique : deux gros volumes cartonnés, illustrés, faisant chacun près de 1000 pages. Quelques chiffres : il a fallu plus de cinq années de travail assidu et plus de 70 complices pour que Mesplède publie ce dictionnaire qui commence avec Edward Sidney Aarons et se termine avec Jean-Claude Zylberstein, soit 2500 entrées d'articles, 1800 biographies d'écrivains (avec bibliographies), le tout se terminant en août 2003. Il est impossible ici d'évoquer en quelques lignes toute la richesse et la variété du contenu de cet ouvrage qui a des entrées sur les auteurs d'un peu partout dans le monde mais aussi sur des thèmes comme Jack l'Éventreur, les tueurs en série, les animaux dans le polar, les villes célèbres comme New York,

Los Angeles, Chicago, les personnalités du milieu, les revues, les collections, les différents aspects du polar (suspense, détection, thriller, roman noir, polar historique, etc), et tout le reste. Avec un énorme avantage sur les ouvrages anglosaxons : la perspective est internationale. Le livre propose un panorama mondial du genre sous toutes ces facettes. Le polar espagnol, italien, scandinave, allemand, portugais, chinois, canadien, québécois, asiatique, sud-américain, français, africain, etc, sont bien représentés.. Bref, il s'agit là d'un ouvrage indispensable qui comporte des renseignements inestimables sur un genre très populaire : en France, seulement, on publie entre 1500 et 1800 romans policiers par an, parfois plus. Une production énorme qui explique en partie l'aspect volumineux de l'ouvrage et son caractère quasi-exhaustif.

Quelques réserves, maintenant...Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible, dans une telle entreprise d'être totalement exhaustif. Le volume d'information étant immense, démesuré, l'auteur et son équipe ont dû faire des choix. Il y a des auteurs oubliés, certes, mais il y aussi des entrées qui me paraissent discutables. Par exemple, je ne vois pas du tout la pertinence de la présence de Stephen Crane même s'il a, semble-t-il, écrit une sorte de manière de roman noir avant la lettre. Crane est surtout connu pour un roman de guerre, The Red Badge of Courage, un classique de la Guerre de Sécession. L'entrée sur Frankenstein, de Mary Shelley est totalement injustifiée, inutile. J'ai beau la relire je ne vois vraiment pas sa pertinence ici. Elle a sa place dans un dictionnaire du fantastique ou de la science-fiction mais il n'y a pas de lien, même ténu, avec le polar, même par le biais du roman gothique (dans sa version roman noir). Tout cela me paraît un peu tiré par les cheveux....C'est de l'espace inutilement gâché, comme le sont d'ailleurs d'autres entrées comme celles sur Camus, Dracula, Victor Hugo, Maupassant et quelques autres. On a vraiment ratissé très large. Lors de discussions passionnées entre amateurs, à propos de la définition du polar, j'ai souvent dit à la blaque qu'avec un peu de mauvaise foi, beaucoup de jargon et quelques contorsions sémantico-linguistiques on pouvait tout transformer en " roman policier ", y compris L'Étranger de Camus. Après tout, il y a un meurtre et un procès. Je ne pensais pas si bien dire...Hélas! C'est maintenant chose faite! At-on voulu, en " récupérant " quelques classiques, donner une certaine légimité académique au roman policier? Cela me paraît bien futile, voire inutile. Le genre se défend bien tout seul. Quant à ceux qui dénigrent encore le polar en particulier, et les littératures populaires en général, rien ne les fera changer d'avis. Il y a de aveuglements qu'on ne peu changer, c'est un combat perdu d'avance.

Je comprends parfaitement la démarche inclusive des auteurs du dictionnaire. Une fois une telle recherche lancée, on se heurtre au problème lancinant des définitions, des frontières du genre. Pour contrer les mauvaises critiques éventuelles, ou simplement par désir anxieux (maniaque ?) d'exhaustivité, le réflexe, tout naturel dans les circonstances, est d'élargir le plus possible les limites Cela mène inévitablement à des abus...Ce dictionaire est un outil merveilleux, on ne le dira jamais assez, mais il contient passablement de bois mort, des entrées inutiles ou mal calibrées. Pourquoi nous proposer une entrée complète (avec tous ses titres) sur Hemingway alors qu'on dit bien que " sa contribution au genre policier se limite à la célèbre nouvelle *Les Tueurs* " ? Une petite entrée sur la nouvelle aurait suffi...A l'inverse, alors que Hemingway prend trop de place, l'entrée consacrée à Zola est incomplète. On mentionne son roman *Thérèse Raquin* comme précurseur de la *Série Noire*, alors qu'on oublie *La Bête humaine*, une histoire de tueur en série ! On nous

épargne cependant la liste complète des *Rougon-Macquart*. Quant au *Dracula*, de Bram Stoker sa place est dans le fantastique, pas dans le polar ! Même chose pour *Le Moine*, de M. G. Lewis. Comme Claude Mesplède annonce déjà une nouvelle édition augmentée pour l'année prochaine, je souhaite qu'il fasse un sérieux travail d'élagage, ce qui ferait de la place pour de nouveaux romanciers, pour les oubliés de la première heure et pour de *vrais* polars, en supprimant du coup, le côté hétéroclite un peu agaçant de cet ouvrage.